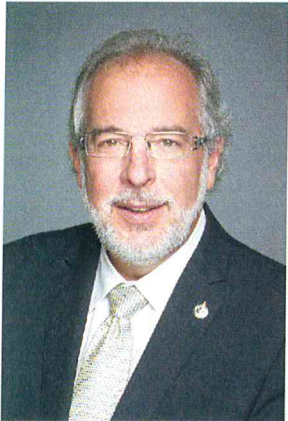




Chambre des communes



**RHÉAL ÉLOI FORTIN**

Député fédéral  
Rivière-du-Nord  
Chef intérimaire du  
Bloc Québécois



OTTAWA

Bureau 218,  
Édifice de la Confédération  
Chambre des communes  
OTTAWA, Ontario K1A 0A6  
Tél. : 613-992-3257  
Fax : 613-992-2156

[rheal.fortin@parl.gc.ca](mailto:rheal.fortin@parl.gc.ca)

CIRCONSCRIPTION

161, de la Gare  
Bureau 305  
SAINT-JÉRÔME (Québec)  
J7Z 2B9  
Tél. : 450-565-0061  
Fax : 450-565-0118

Saint-Jérôme, 13 octobre 2016

Monsieur Francis Scarpaleggia  
Président du comité spécial sur la réforme électorale  
131, rue Queen Street  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Objet : **Rapport sur les consultations publiques sur la réforme électorale**

---

Monsieur Scarpaleggia,

Le 6 octobre dernier, j'ai tenu une journée de consultation publique sur la réforme électorale dans le cadre de l'initiative lancée par l'honorable Mariam Monsef, ministre canadienne des Institutions démocratiques.

J'ai eu l'occasion d'entendre les citoyennes et citoyens de ma circonscription et d'échanger avec eux sur les différentes questions concernant la réforme électorale.

Je suis heureux de vous transmettre, sous pli, le *Rapport sur les consultations publiques sur la réforme électorale* dument rempli à la suite des échanges animés et enrichissants qui ont eu lieu dans Rivière-du-Nord.

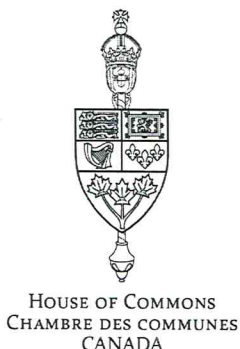
Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Monsieur Scarpaleggia, mes l'expression de mes salutations distinguées.



Rhéal E. Fortin  
Député de Rivière-du-Nord  
Chef intérimaire du Bloc Québécois

**RHÉAL FORTIN**  
**DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD**

**TOWNHALL REPORT**  
**ON ELECTORAL REFORM**  
**PUBLIC CONSULTATION**



**RHÉAL FORTIN**  
**DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS**  
**PUBLIQUES SUR LA RÉFORME**  
**ÉLECTORALE**

LES CONSULTATION(S)			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
2016/10/06	9h00 (3hres)	Hôtel de région, 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme, Québec - Salle A	31
2016/10/06	13h30 (3h30)	Idem	
2016/10/06	18h30 (2h30)	Idem	
<b>Forme :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement</li> <li>✓ Présentation du bureau du député</li> <li>✓ Micro ouvert</li> <li>✓ Période de questions/réponses</li> <li><input type="checkbox"/> Conférenciers invités</li> <li><input type="checkbox"/> Autre (SVP, spécifier) :</li> </ul>			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin ✓	Changement au mode de scrutin actuel ✓	Participation électorale ✓	Accessibilité et inclusion ✓
Vote obligatoire ✓	Vote en ligne ✓	Représentation locale ✓	Autre (svp spécifier) ✓ - Les lignes de parti - Importance d'un referendum concernant la réforme

### QUESTIONS DE DISCUSSION

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)**

L'opinion des participants, en très grande majorité, est que le système électoral actuel comporte de grandes lacunes et serait perfectible, mais ne doit pas être remplacé à n'importe quel prix par un mode de scrutin encore pire que celui que nous utilisons actuellement.

Les participants ont souvent l'impression que leur vote ne se reflète pas dans les résultats électoraux. Il est plusieurs fois mentionné que 61% des électeurs ont voté pour un autre parti politique que celui au pouvoir et dans la même logique, il est mentionné que le Gouvernement qui

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

exerce 100% du pouvoir exécutif n'a été choisi que par 39% des électeurs.

Selon une majorité d'entre eux, un système proportionnel pourrait améliorer la correspondance entre le choix des électeurs et les résultats électoraux.

Unanimentement, les participants ont affirmé qu'un système préférentiel serait un net recul et qu'il vaudrait mieux, dans ce cas, conserver le mode de scrutin uninominal à un tour.

**Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

À cette question, la grande majorité des participants ont mentionné qu'ils préféreraient un système proportionnel, un système proportionnel mixte ou un système proportionnel mixte compensatoire.

Sur cette même question, les participants ont unanimement mentionné qu'à leurs yeux, un système électoral de type préférentiel serait le pire mode de scrutin et qu'il vaudrait mieux conserver le mode de scrutin actuel plutôt que d'adopter un tel système électoral.

Selon les participants, le système électoral devrait avoir pour objectif premier d'exprimer l'égale valeur de chaque vote, d'être proportionnel, et de représenter la diversité démographique de l'électorat. Il se doit aussi d'être confidentiel et sécuritaire tout en favorisant la participation des électeurs.

Enfin, le système électoral devrait, toujours selon les participants, favoriser une meilleure collaboration entre les députés, et ce, en réduisant les lignes de parti et l'influence des différents lobbys.

**Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

Parmi les raisons qu'ont mentionnées les participants pour expliquer le manque de participation au processus électoral, deux sujets sont revenus de façon régulière, soit le cynisme de la population face à la politique, le manque de représentativité des résultats.

Ont aussi été mentionnés, dans une moins grande proportion, le fait que le système actuel ne soit pas proportionnel, le faible sens civique des électeurs, le manque de formation des électeurs et la faible représentativité démographique (homme/femme/langue...).

Dans le même ordre d'idée, plusieurs croient que la participation électorale pourrait être augmentée par un meilleur mode de scrutin (proportionnel) et par l'éducation citoyenne.

Certains mentionnent aussi que le vote par Internet et l'obligation de voter pourraient être des pistes de réflexion.

Enfin, il fut mentionné que de changer la structure du Gouvernement et la culture parlementaire pourrait être un facteur aidant et que de faire approuver une réforme électorale par referendum lui donnerait plus de crédibilité ce qui contribuerait à accroître la confiance de la population.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

Cette question ne semble pas faire consensus. En effet, la moitié des participants a affirmé être en faveur de rendre le vote obligatoire et l'autre moitié s'est dit contre.

Il est à mentionner que, quelle que soit l'opinion des participants, ils étaient fortement pour ou fortement contre.

Les opposants ont plusieurs fois fait référence au droit de s'abstenir comme étant une forme d'expression de leur intention et ceux qui sont en faveur mentionnent le sens civique et font référence à d'autres gestes citoyens qui sont obligatoires comme celui de payer des impôts.

La majorité des participants convenaient que de fournir de la formation aux citoyens serait certainement plus efficace que de rendre le vote obligatoire.

**Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Les participants étaient majoritairement en faveur de permettre le vote par Internet en émettant toutefois certaines réserves. Ils ont exprimé l'importance de certaines règles ou précautions à prendre en compte et ont mentionné que le vote par Internet devrait être accessible, mais non obligatoire pour tous.

Des craintes ont été émises sur la sécurité entourant l'intégrité du processus électoral et sur l'impartialité de ceux qui devraient participer à la gestion de cet outil de votation.

Enfin, un point de vue minoritaire a été exprimé à savoir qu'à défaut du vote par Internet, un premier pas pourrait être de passer au vote électronique dans les bureaux de scrutin.

**Est-ce que d'autres sujets majeurs ont été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes/minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Une préoccupation a été mentionnée à de nombreuses reprises, soit celle de la reconnaissance des partis politiques par la Chambre des Communes. Ainsi, environ un participant sur deux, a fait mention de son insatisfaction face à cette situation.

Parmi les propositions de solution pour cette problématique, outre l'instauration d'un système électoral de type proportionnel, il fut mentionné que la reconnaissance des partis politiques devrait se faire en fonction d'un pourcentage d'appuis exprimés par la population, et ce, dès l'élection d'un premier député à la Chambre des Communes.

Les participants ont aussi abordé les problèmes engendrés par les lignes de parti, le besoin de revoir le rôle des députés et de favoriser la formation de gouvernements de coalition,

Enfin, plusieurs participants ont souligné l'importance de tenir un référendum afin d'approuver une réforme du système électoral.

Finalement, il fut mentionné que la réforme électorale pourrait s'avérer une bonne occasion de réformer aussi le processus d'accession au Sénat ainsi que son fonctionnement ou sa pertinence.

*Veuillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS** (limite suggérée : 1000 mots)

Répartie en trois rencontres sur l'ensemble d'une journée afin de favoriser la participation des citoyens de la circonscription de Rivière-du-Nord, cette consultation fut l'occasion d'entendre différents points de vue et d'échanger avec les électeurs au sujet de leur expérience électorale ainsi que de leur perception du système de votation actuel et des améliorations qu'ils souhaiteraient y voir apportées.

Ainsi, les participants ont exprimé la désuétude du système électoral actuellement utilisé au Canada. Tous se sont entendus pour reconnaître qu'une modernisation du mode de scrutin pourrait être souhaitable, mais pas à n'importe quel prix. Une préférence marquée pour un système de type proportionnel a été exprimée. Il a souvent été fait mention du manque de concordance entre le vote exprimé et le résultat électoral entraînant une déficience au niveau de la légitimité parlementaire et gouvernementale.

Afin de favoriser une meilleure représentativité de nos élus, une forte majorité s'est exprimée en faveur d'un mode de scrutin proportionnel avec différentes variantes. Le système électoral préférentiel a été unanimement identifié comme étant inadéquat et non souhaitable.

Sur la question du vote obligatoire, les opinions sont également réparties en faveur et en défaveur d'une telle mesure alors qu'une majorité exprime une ouverture à la votation par Internet en mentionnant l'importance de ne pas en faire le seul moyen de voter et en s'assurant de l'impartialité et de la sécurité du processus et de ceux qui en auraient la responsabilité.

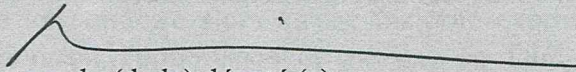
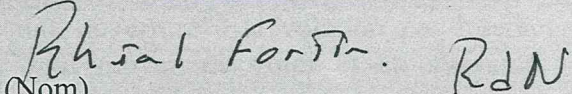
Plusieurs ont fait référence à l'importance de faire plus d'éducation citoyenne concernant la gouvernance et la participation électorale, cette mesure pouvant s'avérer plus profitable que de rendre le vote obligatoire.

Nombreux aussi se sont dits insatisfaits du peu de considération accordée à leur vote par les règles de reconnaissance des partis politiques de la Chambre des Communes et ont suggéré une reconnaissance des partis politiques dès l'élection d'un premier député s'exprimant selon le pourcentage d'appuis électoraux obtenu par une formation politique.

Il ne faudrait pas passer sous silence que les participants ont précisé qu'une réforme électorale devait trouver sa légitimité par l'expression de l'approbation des citoyens au moyen d'un referendum.

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 13 octobre 2016

 Signature du (de la) député (e)	 (Nom)
--	---

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*